

LETTRE D'INFORMATION

MAIRIE DE GOUESNAC'H



Gouesnac'h en chiffres

2 857 habitants au 1^{er} janvier 2021

Etat civil en 2020

30 naissances (18 filles et 12 garçons)

3 mariages

5 PACS

24 décès

Listes électorales

54 inscriptions en 2020, dont 26 jeunes de 18 ans.

Effectif des enfants scolarisés

Maternelle : 82

Elémentaire : 158

Total : 240

Urbanisme en 2020

Permis de construire : 45, dont 27 pour des maisons individuelles

Déclarations préalables : 76

Certificats d'urbanisme : 76

Déclarations d'intention d'aliéner : 38

Permis d'aménager (lotissement) : 4

LE MOT DU MAIRE

Chères gouesnarchaises, chers gouesnarchais,

En ce début d'année, nous venons de vivre des fêtes dans un contexte particulier. Habituellement synonyme de retrouvailles et d'insouciance, elles ont malheureusement aussi été rattrapées par la situation sanitaire que nous vivons depuis le printemps dernier, et qui nous pousse à repenser fortement nos comportements.

A l'aube de cette nouvelle année, nous nous remémorons 2020, avec son lot de sacrifices et le manque de nos proches. Mais nous abordons 2021 avec optimisme et l'espoir de retrouver une vie normale d'ici quelques mois grâce à la vaccination.

Jusqu'à cette « libération », que nous célébrerons comme il se doit, nous nous devons de conserver des comportements appropriés pour réduire les risques de transmettre ce virus.

Durant cette période si particulière, la municipalité sera plus que jamais présente avec bienveillance pour vous accompagner.

Nous continuons également à agir pour mettre en œuvre le programme d'amélioration de votre quotidien pour lequel vous nous avez élus.

Au cours de l'année 2021, nous réaliserons notamment une prairie de loisirs et nous lancerons un projet de sécurisation de plusieurs routes municipales, le tout intégré dans un projet plus vaste de revitalisation du bourg (ex hôtel « les Rives de l'Odét », l'avenue des Sports, salle multisports, maison Dantec, etc.).

En attendant de vous revoir, je vous adresse tous mes meilleurs vœux et surtout une bonne santé pour cette nouvelle année.

Prenez bien soin de vous,

votre maire Jean-Pierre MARC

LA SITUATION SANITAIRE

Le 28 octobre dernier, le Président de la République annonçait un second confinement du pays en raison de la forte augmentation du nombre de cas. Celui-ci allait durer jusqu'au 15 décembre, avec la réouverture des magasins le 28 novembre. À Gouesnac'h, la mairie continue à recevoir les habitants de la commune, et les élèves sont accueillis dans les écoles pour suivre les cours avec des mesures sanitaires renforcées. La salle multifonction est réquisitionnée comme lieu de restauration pour les élèves des écoles primaires de la commune. Un travail a été fait pour que les groupes classes ne se croisent à aucun moment de la journée.

La fin de ce second confinement ne marque pourtant pas celle des restrictions. En effet, un couvre-feu à 20 heures était mis en place et certains commerces restent fermés. Quant aux activités associatives et sportives, elles restent très limitées pour le moment. Depuis le 16 janvier dernier, le couvre-feu a été ramené à 18 heures. Avec l'arrivée de nouveaux variants plus contagieux, nous devons nous engager à la plus grande prudence pour ne pas être dépassés par ceux-ci alors que le début de la vaccination nous laisse entrevoir la fin de cette crise à moyen terme.

LA VIE À GOUESNAC'H

• Les décorations dans le bourg

Cette année, en plus des traditionnelles illuminations sur et autour de la mairie, la municipalité a mis à disposition dans le bourg des sapins de Noël en proposant aux commerçants et aux habitants de les décorer.

De nombreuses personnes ont joué le jeu et ont permis d'égayer encore un peu plus le bourg et de renforcer l'esprit de Noël.



• Dépôts de sapins de Noël

La municipalité a proposé aux habitants de déposer leurs sapins de Noël après les fêtes. Plus de 260 ont été récupérés puis broyés par les services techniques. Les personnes le désirant ont pu récupérer le broyat.

• Mise en place d'une réserve citoyenne

Au cours du second confinement, le besoin d'agir et de se sentir utile s'est fait sentir chez de nombreux gouesnarchais. Une réserve citoyenne a été créée pour soutenir les actions d'intérêt général, telles que la

distribution des colis des aînés ou la banque alimentaire. Elle est aujourd'hui composée de 16 volontaires.

Un grand merci à eux !

• La distribution des colis de Noël

Le traditionnel repas des aînés a été annulé cette année pour raison sanitaire et remplacé par un colis de Noël.

Composés de produits locaux, ces colis ont été confectionnés par des membres de la réserve citoyenne nouvellement créée, et distribués le 20 décembre dernier. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer ont reçu le leur par une équipe de volontaires se déplaçant en calèche dans la commune.

• Arrivée d'un food truck

La société « Maman Ploy », basée à Ergué Gabéric se déplace toutes les semaines à Gouesnac'h pour proposer ses plats asiatiques.

A bord d'un Food truck, elle sera présente sur la place de la mairie tous les mardis entre 16h30 et 20h.



ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Bonne année à toutes et à tous.

La restitution de l'audit commandé par la municipalité sur le fonctionnement des services municipaux, nous laisse abasourdis, choqués. Il ne correspond nullement à notre constat sur le mandat écoulé ! S'il peut être utile, il peut aussi permettre à une direction de s'affranchir de responsabilité dans les mesures prises (c'est pas moi, c'est l'audit).

Une enveloppe de 373 000 euros va être consacrée à des travaux de voirie, (soit le budget de 3,5 ans). Dans le même temps les travaux de Ar Gully sont stoppés ! Le paraît-il « trop cher » prime sur la sécurité des habitants !!!

Les conseils municipaux successifs ont approuvé le déplacement du terrain de foot et la construction de la

salle multifonctions. Douches, vestiaires, etc. ont été prévus. Désormais plus de terrain de foot mais une plaine de loisirs. Gâchis financier !

Les jardins familiaux, lieu de partage et de convivialité, seront intégrés dans le futur projet d'aménagement de la plaine de loisirs et du petit bois. Où et quand ? A suivre...

Satisfaction et optimisme enfin. Le tribunal administratif a débouté les recours intentés contre la mairie, dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU). L'intérêt général l'a emporté sur les intérêts particuliers et ce, malgré le soutien affiché par cette municipalité durant sa campagne.

Contact :

patrick.malaviale@gmail.com

06 66 16 84 22

martine.ulliac@hotmail.fr

06 75 74 67 90

LES RÉALISATIONS

• Le City stade

Le terrain multisport est installé sur l'ancien terrain de handball de Kérincuff depuis le mois d'octobre. Il permet de pratiquer le handball, le basket, le football et le badminton.

De nombreux jeunes de la commune ont déjà pu se familiariser avec ce nouvel équipement qui compose le premier élément de la réhabilitation de l'avenue des sports.

Le revêtement au sol, composé de gazon synthétique sera installé au printemps, car il requiert des conditions météorologiques appropriées.



• Les chaudières à bois

Dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments municipaux, les chaudières fioul (mairie, espace Fred Savary) et gaz (école maternelle) sont remplacées par des chaudières à bois. En plus d'un gain environnemental, ce renouvellement permettra également une économie en réduisant le coût des consommables.

LES DOSSIERS EN COURS

• Le financement des projets

La recherche de financement pour les nombreux projets en cours est une activité à plein temps et leur obtention déterminera le calendrier de mise en œuvre de ces derniers.

Le plan de relance de l'économie mis en place durant la crise sanitaire est une opportunité que nous devons saisir.

Lors du dernier conseil municipal, des demandes de financement ont été votées pour pas moins de six projets différents.

La municipalité accueillera très prochainement le Préfet du Finistère pour lui présenter les projets visant à revitaliser la commune et pour lesquels des demandes de subventions ont été faites dans le cas du plan de relance.

• L'ancien hôtel « les Rives de l'Odet »

Après l'émission d'un procès-verbal pour état d'abandon manifeste en septembre dernier, le propriétaire du bâtiment avait 3 mois pour réaliser les travaux de sécurisation du site.



Cet investissement a été financé à plus de 70% (50 000€) par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

• Les sanitaires de Kérincuff

Les sanitaires du corps de ferme de Kérincuff, fermés depuis plus de 20 ans ont été raccordés au réseau d'assainissement et réhabilités. Ils sont ouverts au public et désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

• Réunion publique « Ar Guily »

Le chantier à la sortie du quartier d'Ar Guily lancé précipitamment en avril ne sera pas poursuivi. Les modifications de tracé ne permettent pas de le terminer sans coût prohibitif, et sans régler tous les problèmes de sécurité.

La population du quartier du Guily a pu échanger le 19 décembre dernier avec le maire et les élus en charge de ce dossier. Les riverains ont confirmé ne pas avoir été consultés en amont, et ne pas soutenir le projet qui avait été commencé.

Des échanges avec le Conseil Départemental sont actuellement en cours pour réduire la vitesse sur la départementale et réaliser des aménagements de sécurisation.



Sans retour de la part du propriétaire, le conseil municipal a demandé le lancement de la procédure d'expropriation.

• La réorganisation des bureaux dans la mairie

Des travaux sont actuellement en cours pour améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents. L'ancienne salle du conseil municipal accueillera les services d'accueil et d'urbanisme.

Ce réaménagement permettra notamment de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les différents bureaux accueillant du public.

• La dangerosité de la route départementale

En octobre dernier, deux accidents légers sont survenus sur la route départementale D234, à hauteur du hameau de Kervern, preuves de la dangerosité de cette route.

Comme pour le dossier de la sortie d'Ar Guily, la municipalité travaille actuellement avec le conseil départemental pour réduire les risques sur cette voie.

• La sécurisation des voies pour les piétons et les cyclistes

Particulièrement évoquée dans le questionnaire passé auprès de la population en fin 2019, la sécurité



routière est une priorité pour la municipalité.

Un projet de sécurisation important est en projet. Celui-ci verra la création d'une voie douce entre l'avenue des Sports et la route de Kérincuff. La route Hent ar Moor sera quant à elle sécurisée. Parallèlement, des discussions sont en cours avec la CCPF pour une sécurisation de la route de Bénodet.

- **La révision du Plan Local d'Urbanisme**

Le 4 décembre dernier, le juge administratif validait le PLU de Gouesnac'h. La parcelle contenant le camping de Pors Keraign s'est néanmoins vu retirer sa qualité de zone urbanisable.

Celle-ci devra donc être requalifiée lors d'une prochaine modification de PLU qui permettra notamment de déterminer le secteur qui accueillera le futur village artisanal.

- **La prairie de loisirs**

L'espace derrière la salle multifonction va être réaménagé en prairie de loisirs. Trop humide pour accueillir un terrain de foot qui doit être utilisé l'hiver, cette parcelle sera renivelée au cours des prochains mois.

Elle sera aménagée à la fois pour recevoir des équipements de sports et de détente. Elle pourra également recevoir des événements conviviaux sur la commune.



Les équipements de loisirs qu'elle accueillera seront soumis à consultation.



**Bonne année
2021**

*Le maire et l'équipe municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Que 2021 soit pour vous, votre famille et vos amis, porteuse de santé, de réussites et de bonheur.
Bloavezh mat ha yec'hed mat d'an holl*

Directeur de la publication : Jean-Pierre Marc, Maire

Responsable de la rédaction : William Calvez, Adjoint au Maire délégué à la communication